



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

Tunis

Vendredi 13 & samedi 14 avril 2012



La faute médicale et la responsabilité

L'évolution des techniques scientifiques, le souci de sécurité, la médiatisation de certaines affaires en matière de santé publique ont eu pour corollaire une exigence accrue de protection et d'indemnisation. La responsabilité des professionnels de santé s'est trouvée de plus en plus susceptible d'être mise en jeu en raison des manquements à la science médicale, aux devoirs d'information, aux

obligations particulières de sécurité notamment en matière de produits de santé. Le droit de la responsabilité médicale dans ses aspects à la fois civils, pénaux, administratifs et disciplinaires a ainsi montré une évolution législative et jurisprudentielle importante durant la dernière décennie qui mérite que lui soient consacrées des journées d'étude.



Vendredi 13 avril

Samedi 14 avril

- ▶ Présentation du problème et évolutions comparées des droits nationaux (la notion de faute médicale, praticiens, hôpitaux et cliniques, laboratoires)
- ▶ La responsabilité pénale des praticiens
- ▶ Les conditions de la responsabilité civile
- ▶ La responsabilité des hôpitaux, cliniques et laboratoires
- ▶ Le règlement des accidents médicaux par les CRCI
- ▶ La responsabilité des autorités publiques et le principe de précaution

- ▶ L'assurance de la responsabilité civile des praticiens et des victimes d'accidents médicaux
- ▶ Table ronde : « Quelles sont les évolutions prévisibles ? »